

ANNEXE 2 : INFORMATION SUR L'ETABLISSEMENT

1. Renseignements généraux sur l'établissement :

Raison sociale : Trillium Flow Technologies France SAS
Nom du dirigeant : GONCALVES Ludovic (Directeur)
Adresse site : 106 Boulevard Paul RAPHEL
Code Postal : 13730 Saint-Victoret
Adresse du siège :
Numéro de téléphone : 06 08 88 20 84 (QSSER Laetitia.Bologna@trilliumflow.com)
Numéro SIRET : 348 673 757 00046
Numéro SIRET du siège :
Code NAF : 2814 Z
Nombre de salariés : 127 sur site / 86 administratifs
Locataire : OUI
Propriétaire :
Numéro contrat eau distribution publique : 6367390
Consommation annuelle : 1265 m³
ICPE : OUI/~~NON~~
Si OUI, rubrique(s) ICPE : 2560 travail mécanique des métaux (dû à la puissance électrique des machines)

2. Prescriptions techniques particulières :

Diagnostic du 29/10/2024 en présence de M. FAVIERE (SEMM) et MM. GODEMER et LE CALVEZ (AMPM) a permis d'établir les prescriptions techniques suivantes :

Nature du rejet	Prétraitement			Gestion des déchets	
	Prétraitement existant	Entretien du prétraitement	Vérification du bon fonctionnement (analyses chimiques, tests, etc)	Déchets dangereux générés	Filaire d'élimination
-Eau rinçage de pièces	Non	-	Un bilan 24h/an sur le rejet des eaux usées industrielles (prélèvement asservi au débit) avec analyse de : MES, DCO, DBO5, pH, HCT, Métaux totaux (Cu, Zn, Cd, Pb, Hg, As, Cr, Ni, Fe, Al).	Non	☒ Aucune ☐ Déchèterie ☐ DIB* ☐ DIS**

***DIB** (Déchets Industriels Banals) : Papiers-cartons, bois, ferrailles, plastiques, verre, textiles, déchets des industries alimentaires et de la restauration (résidus des bacs à graisses...)

****DIS** (Déchets Industriels Spéciaux) : Déchets toxiques, emballages souillés, solvants, déchets de peinture, résines, acides, bases, hydrocarbures, déchets souillés, encres...

Compte tenu des activités de l'Etablissement, ce dernier doit s'assurer que les produits et les déchets générés sont éliminés ou valorisés dans les conditions en vigueur.

La **liste des produits utilisés sur le site et des volumes stockés** sera tenue à la disposition des agents de la Métropole Aix-Marseille Provence et de son délégataire.

Les locaux et les sites de stockage de produits ou de déchets dangereux et toxiques devront disposer de **capacités de rétention conformes** à la réglementation en vigueur ou, à défaut de la réglementation, respecter les principes élémentaires de précautions.

3. Traçabilité documentaire

L'ETABLISSEMENT tient à la disposition de la Métropole Aix-Marseille Provence et de son délégataire, les éléments suivants :

- Volumes annuels d'eau potable ou eau brute consommée et d'eaux usées rejetées dans le réseau public d'assainissement (présentation des factures d'eau si nécessaire),
- Résultats d'analyse,
- Bordereaux de vidange des installations de prétraitement, contrats d'entretien,
- Bordereaux de suivi des déchets dangereux le cas échéant,
- Fiches de données de sécurité des produits,
- Plan actualisé des réseaux internes.